

J'ay mil huit cent quatre vingt sept, le dix neuf Août, à onze heures et demie du matin, le conseil municipal de la commune de Combiens, canton de La Valette (Charente) s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, session d'Août, sous la présidence de M^r Chevrier Maire.

Il était présents : M^{rs} Birot, De Lasfonds, Derix Simon, De Luchapt, Badillaie, Duland, Campot et Duchet.

On a procédé à l'élection d'un secrétaire membre du Conseil, M^r Derix Simon ayant obtenu la majorité des suffrages au 2^e tour de scrutin, a été nommé. Ce qu'il accepte.

Monsieur le Président soumet au conseil le dossier relatif à l'enquête faite par Monsieur Debet commissaire enquêteur et ordonnée par décret de Monsieur le Préfet en date du 27 juillet 1887, enquête relative à l'échange des terrains prisés au plan cadastral sous les nos 253 et 240, de la section C, entre la commune de Combiens et M^r Déprez régisseur de M^r le Prince de Béarn.

Le conseil, après avoir pris connaissance du dit dossier.

Vu le plan des lieux qui, contrairement à la délibération du conseil de fabrique du 4 juillet dernier, se trouve très exact.

Vu le rapport favorable de M^r le commissaire enquêteur.

Considérant qu'il y a tout intérêt pour la commune de faire l'échange des dits terrains, est d'avis qu'il y soit procédé le plus tôt possible et prie Monsieur le Préfet de vouloir bien approuver

la dite délibération

Fait et délibéré les jour, mois et an sus-dits. ont
signé au registre sous les membres présents, excepté M^r Deluchapt
pour ne savoir faire et M^r De Lasfont pour refus.

Biret Thomas, S. Dereix, J. Raduillet, Campost

J. Theuriez, Palaud, Luchet

Même séance.

Monsieur le Président donne connaissance d'une lettre
de Monsieur le Préfet de la Charente en date du 19 juillet 1887 par
laquelle il prie le conseil municipal de Combloux de donner son
avis sur la demande formée par la commune d'Ébois et
tendant à obtenir l'a création d'une foire aux moutons
qui se tiendrait à Ébois le 13 juillet de chaque ~~année~~
année et qui serait avancée d'un jour quand elle coïnciderait
avec celle de La Valette qui se tient le second samedi de chaque mois.

Le conseil, après en avoir délibéré est d'avis qu'il
n'y soit donné suite.

Fait et délibéré, les jour, mois et an sus-dits.
ont signé, au registre, sous les membres présents excepté
M^r Deluchapt, pour ne savoir faire et M^r De Lasfont pour refus.

Biret Thomas, S. Dereix, J. Raduillet, Campost

J. Theuriez, Palaud, Luchet

Même séance.

Monsieur le Président propose au Conseil de
voter une indemnité à Monsieur l'Instituteur pour le
chauffage des écoles (filles et garçons) pendant l'hiver 1887-1888.

Le conseil, après en avoir délibéré, vote la somme
de ~~quarante~~ cinquante francs, et prend sur le chapitre des cas
imprévus pour l'année 1887 et prie Monsieur le Préfet
d'approuver la dite délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an sus-dits.
ont signé, au registre, sous les membres présents, excepté
Monsieur Deluchapt, pour ne savoir faire et Monsieur
De Lasfont pour refus.

Biret Thomas, S. Dereix, J. Raduillet, Campost

J. Theuriez, Palaud, Luchet